

-E-

ASSEMBLÉE NATIONALE  
N° 135-20060405

# DESLAURIERS JEANSONNE

S. C. N. C.  
AVOCATS

Me Jacques Jeansonne  
ligne directe : (514) 878-0321 • jjeansonne@deslauriersjeansonne.ca

Montréal, le 14 décembre 2005

PAR TÉLÉCOPIEUR (514) 954-9624

«SANS PRÉJUDICE»

CORPORATION SUN MÉDIA  
612, rue Saint-Jacques  
Montréal (Québec)  
H3C 4M8

-et-

PAR TÉLÉCOPIEUR (418) 688-8181

Monsieur Jean-Jacques Samson  
JOURNAL DE QUÉBEC  
450, avenue Béchard  
Ville Vanier (Québec)  
G1M 2E9

Objet : M. Jean Charest c. Journal de Québec  
N/Réf. : C428-002

Messieurs,

Nous avons reçu mandat de notre client, M. Jean Charest, premier ministre du Québec, d'intenter à votre encontre les procédures judiciaires requises pour obtenir réparation de l'atteinte que vous avez portée à son droit au respect de son honneur et de sa réputation par les propos publiés dans l'édition du 13 décembre 2005 du Journal de Québec, à moins que vous ne procédiez à une rétractation en règle, par la publication d'excuses appropriées.

L'article de votre journaliste Jean-Jacques Samson, intitulé *Une course arrangée*, ne rapporte pas de façon fidèle, exacte et de bonne foi les procédures judiciaires évoquées et contrevient de façon grave aux principes journalistiques d'équilibre,



- 2 -

d'exactitude et d'équité en reliant insidieusement, mais immanquablement, notre client à une situation faussement décrite comme malodorante et scandaleuse.

Notre client se réserve, par ailleurs, tous ses droits à l'encontre de toute personne ayant contribué, par leur inaction, à l'aggravation de son préjudice.

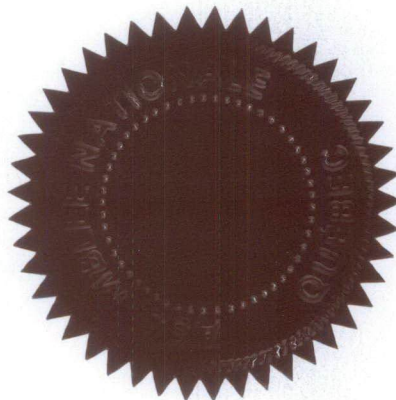
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

DESLAURIERS JEANSONNE s.e.n.c.



Jacques Jeansonne  
JJ/ef

- c.c. : M. Michel Lavigne
- c.c. : M. Pierre -Karl Péladeau
- c.c. : M. Jean La Couture
- c.c. : M. Serge Gouin
- c.c. : M. Pierre Francoeur
- c.c. : Mme Claudine Tremblay





# Nos excuses au premier ministre Jean Charest et au ministre des Finances, Michel Audet

Le texte de la chronique de M. J. Jacques Samson du 13 décembre 2005 relativement à l'octroi du contrat de la prise en charge de la gestion des hippodromes à la société Attractions hippiques Québec inc. n'aurait pas dû laisser sous-entendre que le premier ministre M. Jean Charest, son bureau, le ministre des Finances, M. Michel Audet, et le gouvernement du Québec avaient pu fausser le jeu entre les différents soumissionnaires et qu'ils avaient pu manquer d'intégrité dans ce processus d'appel d'offres.

De plus, la teneur de cette chronique déviait des standards que le *Journal de Québec* s'impose habituellement. Nous présentons au premier ministre Jean Charest et au ministre des Finances, Michel Audet, nos plus sincères excuses pour le tort que cette chronique leur a injustement causé.

J. Jacques Samson, chef des nouvelles.  
Donald Charette, directeur de l'information

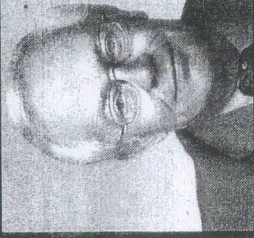
## Opinions

### Sur le dos des fonctionnaires

Enfin, le PLQ l'aura eu sa chance tant attendue de se faire du capital politique sur le dos des fonctionnaires. Mais je me questionne sur les motifs invoqués, en ce sens que depuis son accession au pouvoir, nous n'avons que des gaffes et des mensonges les uns par-dessus les autres. La population ne croit plus en celui

nement approche maintenant les 142 milliards \$ selon le vérificateur des biens publics.

Ainsi, les comptables à l'emploi du gouvernement commettent des actes de comptabilité créative. Ils font pirouetter les chiffres comme lors des exercices comptables, tant décriés par les actionnaires impliqués dans les scandales Norbourg, Nortel, Bombardier, CIBC, Mount Real, etc. C'est à croire que les grands experts compa-



J. Jacques

# Samson

Chief des nouvelles

## Martin

**Paul Martin avait retrouvé ses moyens, hier, et sort gagnant d'un soporifique premier débat des chefs.**

Paul Martin tire de l'arrière au Québec par 20 points sur le Bloc québécois, selon le plus récent sondage Léger Marketing. Sa campagne électorale a connu de nombreux ratés au cours des deux dernières semaines. Les libéraux sont en plus sur la défensive sur les questions relatives à l'intégrité depuis le dévoilement du scandale des commandites. L'organisation est déficiente. Quant au premier ministre lui-même, on l'entend trébucher de plus en plus en français sur les tribunes ou lors de points de presse. Hier, il s'exprimait plus clairement, même si les cafouillages devenaient plus fréquents à mesure que l'heure avançait. Il devait fournir une très solide prestation pour renverser le courant. Il possédait quelques cartes d'atout cependant, dont la bonne santé de l'économie canadienne. M. Martin a certainement regagné la confiance d'un certain nombre de Canadiens au cours de cet exercice.

Gilles Duceppe a remporté les débats de la campagne de juin 2004. Il domine aussi largement dans les sondages. Les attentes étaient donc élevées à son endroit, d'autant plus qu'il est devenu le politicien québécois dominant, par son expérience, son aisance à débattre des dossiers de toute nature et même par l'humour caustique qu'il a développé. Il a à peu près fait le plein des votes que le Bloc peut espérer récolter. Il se devait donc, hier, de protéger ses acquis tout simplement. Ses partisans lui demeureront fidèles pour la plupart, mais il n'en a pas convaincu de nouveaux.

Stephen Harper est le chef qui, depuis le début de la cam-

